

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le**22 JAN, 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge

***26014394***N° d'entreprise : **1008 643 117****Nom**(en entier) : **THE BRUSSELS MORNING NEWSPAPER**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Froissart 95 1040 Bruxelles****Objet de l'acte : Cession des actions-Démission/nomination des administrateurs**

Tous les associés représentant le capital sont présents ou représentés, il n'y a pas lieu d'envoyer des convocations.

Ordre du jour

1. Cession des actions
2. Démission – nomination des administrateurs

L'assemblée générale adopte à l'unanimité des présents les résolutions suivantes

1. L'assemblée générale extraordinaire du 24 décembre 2025, accepte que Madame Goeminne Vera cède ce jour 100 actions à Madame Abujaser Alaa qui accepte.

2.1 Madame Goeminne Vera démissionne de son mandat d'administrateur et ce à partir de ce jour le 24 décembre 2025 qui accepte et quitte la société

2.2 Madame Abujaser Alaa, est nommé à la fonction d'administrateur, avec effet au 24 décembre 2025 ce qu'il accepte.

Après divers échanges de vue, l'assemblée constate que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 12h30 après lecture et approbation du présent procès-verbal

Liste de présence et signatures :

Administrateur
Goeminne Vera

Administrateur
Abujaser Alaa

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).